

Programme de non-prolifération biologique

Une importante priorité du Programme de partenariat mondial du Canada est de faire face aux graves menaces posées par les agents biologiques et les scientifiques œuvrant dans ce domaine dans l'ex-Union soviétique. Étant donné qu'une quantité microscopique d'agent biologique peut causer des problèmes graves sur une grande échelle et que nombreuses sont les installations biologiques sous-financées qui ne peuvent protéger adéquatement leur collection mortelle de substances pathogènes et leur matériel de fabrication, la prolifération des matières biologiques pouvant être utilisées comme armes biologiques est une source de plus en plus grande de préoccupation. La menace interne que posent des milliers de scientifiques insuffisamment rémunérés qui continuent d'avoir accès à la collection de souches dangereuses de leur institut est tout aussi préoccupante.

Conformément à l'engagement qu'ont pris les dirigeants au Sommet de Kananaskis en 2002, le Canada mène un certain nombre de projets en Russie et dans d'autres pays de l'ex-Union soviétique dans le but d'empêcher les terroristes et les États qui suscitent des préoccupations en matière de prolifération d'acquérir ou de mettre au point des armes biologiques. En vertu du Programme de partenariat mondial, le Canada aide certains pays à :

- adhérer plus pleinement à la Convention sur les armes biologiques et à toxines qui met en œuvre des mesures efficaces afin de garder en lieu sûr les agents biologiques et rendre compte de leur présence (c.-à-d. la biosécurité);
- mettre en œuvre des mesures de protection dans les installations qui renferment des agents biologiques (c.-à-d. la sécurité biologique des laboratoires);
- s'attaquer efficacement au trafic illicite d'agents biologiques (p. ex. par l'entremise de systèmes de détection, de la formation du personnel des douanes et du personnel de maintien de l'ordre, d'une collaboration pour le suivi de ces produits);
- améliorer le recours à des contrôles nationaux sur les exportations et les transbordements de produits figurant sur les listes de contrôle multilatérales des exportations (ainsi que de tout autre produit susceptible de contribuer à la mise au point, à la production et à l'utilisation d'armes biologiques);
- prendre des mesures pour réduire le plus possible les réserves de toxines et de substances biologiques pathogènes dangereuses.

En étant membre du CIST de Moscou, le Canada peut s'attaquer à un certain nombre d'enjeux critiques, notamment la menace en matière de prolifération que posent les anciens scientifiques des armes biologiques. Par l'intermédiaire du CIST, le Canada avait financé, au 31 mars 2006, 25 projets de biotechnologie et des sciences de la vie dans le but de réorienter d'anciens scientifiques



Des fonds sont nécessaires pour améliorer la biosécurité et la sécurité biologique des laboratoires dans plusieurs usines où des pathogènes mortels ne sont pas sécurisés adéquatement